

## **Discours de Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère Ouverture de la séance plénière dédiée au budget, le 24 janvier 2013**

Mes chers collègues,

Notre séance plénière, comme tous les ans à la même époque est consacrée à la discussion du budget prévisionnel du Conseil général.

Si les actions que nous entendons mener en 2013 se rapportent essentiellement à notre territoire départemental, nous mesurons aussi tout le poids de paramètres extérieurs.

**Un contexte international** menaçant, dangereux. A peine les soldats français quittent-ils l'Afghanistan, qu'ils sont appelés à intervenir au Mali. L'Algérie visée par le terrorisme vient de connaître un drame sanglant avec la mort de nombreux travailleurs d'un complexe gazier, algériens ou en provenance de pays divers. C'est un motif d'inquiétude pour les entreprises et leurs personnels, qui ont des partenariats économiques et des projets de développement dans cette partie du monde, ce qui est le cas pour des entreprises finistériennes.

**Des décisions sont en cours ou en préparation**, au niveau de l'Europe, essentielles pour notre économie : la réforme de la PAC, dont le calendrier semble retardé, car le cadre budgétaire européen pour 2013 et pour la période 2014-2020 n'est pas encore arrêté.

La réduction de moitié, brutalement mise en œuvre dès le 18 janvier par la Commission Européenne, des restitutions est un coup dur pour la filière avicole, déjà en difficulté. Nous savons tous que l'Europe envisage depuis longtemps de supprimer ces restitutions mises en place pour compenser la différence entre les prix communautaires et les prix mondiaux en subventionnant l'exportation vers les pays tiers. L'activité export représente près de la moitié de la production de poulets en Bretagne et des milliers d'emplois directs et indirects.

Cette activité est essentielle pour la filière avicole et le marché mondial est en expansion durable. Les acteurs de la filière portent un projet de stratégie commune et souhaitent que la sortie du système des restitutions s'organise sur un laps de temps qui leur permette de générer les gains de compétitivité nécessaires et de développer une nouvelle organisation de la production avicole.

Ils ont reçu l'appui des ministres français de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire : la France conteste l'argumentation économique mise en avant par la Commission et se battra contre de nouvelles baisses.

Les ministres veulent rechercher les possibilités d'accompagner à court-terme la filière pour faire face aux conséquences économiques et financières de la décision de la commission et ils s'engagent aux côtés de la filière pour la réussite de son projet collectif et le soutien à ses efforts de recherche et d'innovation.

Cette inquiétude pour la filière avicole, peut être élargie à la filière porcine : la baisse de la production risque d'entraîner une restructuration industrielle dont j'espère qu'elle se fera dans un travail collectif élargi à tout le grand Ouest, avec l'ensemble des acteurs de l'amont à l'aval, pour améliorer la valorisation de la production et assurer la pérennité de la filière.

**Une situation économique toujours difficile** et une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois. La Bretagne et le Finistère, où le taux de chômage était inférieur aux taux nationaux, ont tendance à se rapprocher du niveau national.

C'est pourquoi l'accord sur la sécurisation de l'emploi, obtenu après 4 mois de négociation entre les organisations nationales et les organisations syndicales, est un double succès : succès d'une méthode voulue par le gouvernement, de dialogue et de coopération entre l'Etat et les partenaires sociaux.

Succès pour l'économie et les salariés, avec des avancées importantes pour l'emploi, pour les salariés et la compétitivité des entreprises.

Dans la période actuelle, rechercher toutes les alternatives aux plans sociaux, lutter contre la précarité au travail en faisant du CDI la forme normale d'embauche, sont des accords appréciables.

Enfin nous ne connaissons pas encore le projet de loi de **décentralisation** mais je souhaite que, le moment venu, nous puissions organiser un débat sur ce sujet et apporter si possible notre contribution pour enrichir le débat parlementaire qui devrait se dérouler au 2<sup>e</sup> semestre. J'ai lu récemment que nos collègues de l'Alliance regrettaient le maintien du Département considérant qu'il n'avait plus sa place et devrait fusionner avec la Région. Le projet de loi ne leur donnera pas satisfaction et je m'en réjouis. Nous jouons, sur des territoires comme le nôtre, un rôle utile pour mener en proximité des politiques d'action sociale qui ne se limitent pas à distribuer des aides ou des allocations. Nous assurons les solidarités entre zones urbaines et zones rurales et savons mettre les atouts de chacune au service de la qualité de vie et du développement du Finistère dans son ensemble.

Le budget est désormais présenté selon les objectifs de notre projet stratégique. Nos collègues en charge des différentes thématiques en préciseront les actions essentielles ou nouvelles.

Elles concourent à **soutenir l'activité économique** de notre département.

A la fois par le niveau d'investissement que nous maintenons depuis plusieurs années, qui permet d'améliorer les équipements de notre département. Je pense aux investissements réguliers et importants dans les collèges, aux antennes de la bibliothèque départementale qui ouvriront cette année, au CDAS de Douarnenez ou à celui de Morlaix,... sans oublier les subventions apportées aux communes et intercommunalités et qui soutiennent un secteur du Bâtiment et des Travaux publics en difficulté. Ce choix de maintenir notre volume d'investissement se fait à fiscalité constante et sans aggraver la dette départementale.

Je n'oublie pas les aides apportées à l'enseignement supérieur et à la recherche, aux pôles de compétitivité, aux technopoles et les aides apportées aux entreprises pour aider à la création d'emplois.

Le secteur portuaire est essentiel pour notre département. Afin de préparer le renouvellement des concessions des ports de pêche du Sud-Finistère, nous mènerons une étude stratégique globale sur nos ports. Nous accompagnerons également la Région dans les importants investissements prévus au port de Brest dans la perspective d'activités liées aux énergies marines renouvelables.

Nos actions concourent à **renforcer les solidarités** : nous demanderons aux maîtres d'ouvrage que nous subventionnons, d'introduire la clause d'insertion dans leurs marchés publics. Nous maintiendrons des politiques de solidarité et d'insertion dynamiques.

L'audit des associations d'aide à domicile, dont la partie concernant les associations ADMR a été présentée récemment, consolide le partenariat avec le secteur associatif au service des personnes âgées.

Nous devons, me semble-t-il, trouver des mécanismes permettant d'assurer à la fois un tarif du service identique pour les Finistériens, prendre en compte les écarts du prix de revient qui peuvent résulter de paramètres divers (densité des personnes âgées sur le territoire, déplacements, degré de dépendance, ancienneté des personnels...), inciter à mutualiser les moyens de gestion, mettre en place des mécanismes de dotation globale ou de paiement direct pour limiter les difficultés de trésorerie des associations. Des expérimentations sont engagées.

Pour renforcer la solidarité avec les territoires, nous avons commencé un travail sur les besoins en ingénierie des petites communes. Au moment où se met en place le CAUE, il est utile de vérifier l'étendue des besoins et la complémentarité des réponses apportées par les intercommunalités, les services du Conseil général, la SAFI...

Un questionnaire a été préparé et sera adressé à chaque intercommunalité, à l'association des Maires du Finistère et à l'association des Maires ruraux et à un certain nombre de communes.

Je tiens à insister sur l'approfondissement de la territorialisation de nos politiques. C'est une nécessité pour prendre en compte les besoins et les ressources de chaque territoire dans la mise en œuvre des politiques départementales. Le travail engagé avec la démarche des contrats de territoire va se poursuivre et les contrats s'élargiront progressivement pour y inclure de plus en plus ce que nous appelons « politiques ordinaires ».

L'observation territoriale et les diagnostics qui en résultent sont l'occasion de renforcer les liens avec nos partenaires, acteurs de proximité, de nourrir la discussion avec le Conseil régional qui réfléchit à sa nouvelle génération de contrats de Pays.

Cette territorialisation doit nourrir l'élaboration de nos schémas départementaux, qu'il s'agisse de la politique de l'eau, du plan départemental de l'habitat, ou du schéma pour les personnes handicapées...

Je l'ai déjà annoncé, le Conseil général participera au programme des emplois d'avenir pour lesquels nous sommes en train d'identifier avec précision les possibilités d'accueil dans nos services. Les étapes suivantes demanderont l'examen de nos propositions par les services de l'Etat et Pôle emploi, puis les recrutements auprès des Missions Locales.

Nos actions concourent à **renforcer l'attractivité** de notre département : nous nous investissons, avec les autres acteurs, pour la desserte à grande vitesse de la pointe

finistérienne. Ainsi, nous préparons actuellement une réponse commune finistérienne, bretonne si possible, auprès de la mission chargée d'évaluer les projets de ligne à grande vitesse.

Nous améliorons notre service de transports collectifs départementaux. Une réunion de travail aura lieu prochainement avec les services de l'Education Nationale pour vérifier si la réforme des rythmes scolaires engagée par le Ministre Vincent Peillon a des répercussions sur l'organisation des transports scolaires.

Nous soutenons les dynamiques associatives et la qualité de nos partenariats dans le prolongement à donner au rapport de notre collègue Michel Loussouarn.

Nous ne sommes pas dans les délais pour examiner le dossier du dernier bassin algues vertes : celui de l'Horn. Les discussions se sont poursuivies et très récemment le projet a pu être validé. Nous serons amenés à en délibérer lors d'une prochaine séance.

Enfin, vous l'avez constaté, nous sommes interpellés par les organisations syndicales à l'occasion de notre séance plénière. Elles expriment des désaccords sur les évolutions que connaissent nos méthodes de travail ou notre organisation.

Nous examinerons le budget des ressources humaines et pourrons alors juger la politique « emploi » du Conseil général.

Alors que de nombreuses collectivités territoriales font le choix, au regard des difficultés financières rencontrées ces dernières années, de supprimer des postes, le Conseil général du Finistère privilégie, cette année encore, de préserver ses emplois. Parallèlement, le Conseil général est soucieux de travailler à la résorption de la précarité. S'appuyant sur la loi du 12 mars 2012, notre collectivité va permettre la titularisation de plusieurs agents contractuels, leur nombre au sein de nos services en sera très réduit puisque 97% de nos emplois permanents sont déjà pourvus par des fonctionnaires.

Ce choix de la stabilité globale des effectifs doit être conjugué avec le besoin de dégager des marges de manœuvre pour satisfaire les besoins nouveaux nécessaires à la mise en œuvre du projet stratégique départemental. Cela implique donc des évolutions au sein de nos services et des redéploiements qui permettent de répartir les moyens en fonctions des priorités. Notre organisation ne peut pas rester figée et immuable alors que les moyens de travail s'améliorent, que les besoins exprimés évoluent, que la réglementation change.

La réorganisation de nos centres d'exploitation des routes, dont les implantations datent de la décentralisation de la DDE, vise à une plus grande efficacité de nos équipes et ne signifie nullement l'abandon de l'entretien de nos routes !

La mise en œuvre du schéma d'action sociale ou du schéma enfance-famille adoptés par notre assemblée entraîne des évolutions dans nos pratiques d'accueil et d'accompagnement des familles. Elles sont préparées par des expérimentations à une échelle réduite afin de vérifier la pertinence des méthodes de travail, les besoins de formation, les évolutions de l'organisation.

De plus en plus notre collectivité veut mettre en cohérence ses politiques publiques avec les spécificités de chaque territoire, ses interventions avec les attentes des Finistériens, et articuler son action avec celles de ses partenaires.

La capacité d'adaptation et d'innovation de nos agents, le travail en transversalité et la coopération entre les services permettent à notre organisation d'évoluer et de s'améliorer.

J'ai conscience que le contexte fortement évolutif et financièrement plus contraint, mobilise davantage le service public, peut influencer sur les conditions de travail. C'est la raison pour laquelle une mission spécifique sur la qualité de vie au travail a permis d'identifier, courant 2012, neuf démarches de progrès qui seront mises en œuvre en 2013.

Nous avons aussi besoin d'entretenir un dialogue social constructif et soutenu, levier du progrès et d'innovation sociale.

La mise en place d'un agenda social qui identifie des thématiques prioritaires (emploi, sécurité et santé au travail, aménagement du temps de travail, formation, action sociale en faveur des agents...) est une marque de notre volonté de ce dialogue et se traduit par un calendrier de discussions proposés depuis plus d'un an. Le débat avec les représentants du personnel, en particulier dans les instances paritaires, mais également dans les groupes de travail, est toujours précédé de l'information nécessaire avant l'expression des avis, même si nous n'aboutissons pas toujours aux consensus sur les demandes exprimées.

Dans quelques jours les premiers coureurs du Vendée Globe devraient arriver aux Sables d'Olonne. Je salue le courage, la persévérance et l'intelligence de ces navigateurs dont beaucoup se sont entraînés au centre de course au large du Finistère à la Forest-Fouesnant.

Vous serez informés de la date à laquelle nous nous retrouverons avec eux pour les accueillir et les féliciter.

**Courage, persévérance, intelligence**, trois qualités que je vous invite à mobiliser pour poursuivre notre action et faire en sorte que la politique, en paraphrasant Richelieu, ne soit pas l'art du possible, mais l'art de rendre possible ce qui est nécessaire.

« Seul le prononcé fait foi. »